

Une déclaration de M. Lloyd George
à la Chambre des Communes

LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE A PRIS FIN HIER AU PALAIS-BOURBON

EXCELSIOR

13^e Année. — N° 4.131.

PARIS. — 13^e ANNEE ET 13^e ANNEE ET 13^e ANNEE
Département. — 13^e ANNEE ET 13^e ANNEE ET 13^e ANNEE
N° 4.131. — 13^e ANNEE ET 13^e ANNEE ET 13^e ANNEE

« Le plus court chemin n'en est pas le plus long. » — NAPOLÉON
18^e ANNEE ET 13^e ANNEE ET 13^e ANNEE

MARDI
4
AVRIL
1922

Ainsi qu'une journée
bien remplie nous pro-
cure un heureux som-
meil, ainsi une vie bien
remplie nous donne une
mort heureuse.
LEONARD DE VINCI.

LA PREMIERE JOURNEE DE LA PRINCESSE MARY A PARIS : LA VISITE AU COUTURIER



LA PRINCESSE ARRIVE CHEZ SON COUTURIER, SUIVIE DE SA COUSINE LADY PATRICIA RAMSAY. La princesse Mary et le vicomte Lascelles, qui sont arrivés dimanche à Paris venant de Florence, ont assisté, hier soir, à un grand dîner donné en leur honneur par leur hôte, lord Granard. Dans l'après-midi, la princesse se rendit chez son couturier, en compagnie de sa cousine, lady Patricia Ramsay. Bien

LA FOULE ATTEND LA SORTIE DE LA PRINCESSE A LA PORTE DU COUTURIER, RUE ROYALE. La foule attend la sortie de la princesse à la porte du couturier, rue Royale. La nouvelle de sa présence provoqua bientôt un mouvement de curiosité très vif et très sympathique. La foule était si dense au moment de sa sortie, qu'il fallut établir un service d'ordre.

LE ROI DE SUEDE, SIR BALFOUR ET M^{lle} SUZANNE LENGLEN AU TENNIS DE CANNES



AU PREMIER PLAN : M^{lle} LENGLEN ET LE ROI; AU SECOND PLAN : SIR BALFOUR ET M^{rs} BEAMISCH



APRÈS LA PARTIE, SIR BALFOUR (1), M^{rs} BEAMISCH (2), M^{lle} LENGLEN (3), LE ROI DE SUEDE (4)

Au programme du tournoi de tennis qui se dispute actuellement à Cannes figurait, samedi dernier, une partie sensationnelle. Ce match "double mixte" opposait le roi Gustave V de Suède et la championne M^{lle} Suzanne Lenglen à l'équipe formée par sir A. J. Balfour, le grand homme d'Etat anglais, et la joueuse britannique M^{rs} Beamisch. Le souverain qui est âgé de 64 ans et M. Balfour de dix ans plus vieux sont tous deux des fervents du tennis. La partie a été gagnée par le roi et M^{lle} Lenglen par 6-2, 6-3.

LE RETOUR DES VAINQUEURS DU CROSS DES CINQ NATIONS



L'ARRIVÉE DE GUILLEMOT LE SECOND, L'ANGLAIS COTTERELL



LE RETOUR DES CHAMPIONS A PARIS, HIER APRÈS-MIDI

Guillemot, vainqueur du Cross des cinq nations et ses collègues, sont arrivés, hier soir, à Paris. Sur ce cliché, pris à la gare du Nord, figurent : 1. Herminier; 2. Gaston Heuet; 3. Corlet; 4. Isola; 5. Guillemot; 6. Gaudé; 7. Manhès; 8. Schnellmann. On sait que l'équipe française de cross se classa première.

— chaque conjoint ayant le sien, le troisième étant consacré par l'Etat —, s'il, lui, je crois que, sans décrire que le divorce est acquis de droit à l'époux d'un aliéné ayant été interné trois ans, ou pourrait arriver à un résultat satisfaisant... et sans attendre que l'intervention fût nécessaire, il s'agirait de faire entrer dans la catégorie des services graves, donnant droit au divorce, l'aliénisme et la toxicomanie. Pour moi je trouverais juste qu'alcooliques, morphomanes, cocaïnomanes fussent considérés comme dangereux dans la vie commune et qu'on ne les gardât pas au foyer.

Tares et non des malheurs

« Ce sont là des vices et non des malheurs, des tares, dont on est responsable. Mais il ne paraît pas profondément injuste et immoral qu'une femme, contaminée par son mari et devenue folle, soit, par suite de cette contamination, soit écartée par elle-même, repoussée par lui. Il en est de même pour la folie psychiatrique et incurable survenue à la suite de couches. Enfin, la paralysie générale qui, parfois, après de longues périodes de malheur, de longues périodes de rémission, permet à l'homme de reprendre un peu de sa vie normale, mais qui, à la fin, revient, et cela arrive — que la folie d'un être ait été causée par de mauvais traitements, celui qui en est responsable sera-t-il, sur une simple demande, libéré de liens conjugués ? Ce sont là des problèmes infiniment délicats qu'une loi ne peut résoudre. Ils devraient être laissés à l'appréciation des juges et des médecins. »

Roguste GARNIER.

M. EINSTEIN AU COLLÈGE DE FRANCE

La première des conférences de discussion où M. Einstein doit répondre aux questions qui lui posent les savants français a eu lieu, hier, au Collège de France devant un auditoire non moins dense et moins intéressé que celui de vendredi dernier. M. Langevin commença par exposer l'ordre du travail. On étudiera en cette première séance les problèmes de la relativité restreinte; demain, ceux de la relativité généralisée et, vendredi, les applications de la relativité aux hypothèses cosmologiques et aux théories de l'électrodynamique.

Sur une question posée par M. Carvalho, M. Einstein indique que la célèbre expérience de Michelson, qui conduit à l'invariance de la vitesse de la lumière, ne sert de preuve qu'à une des propositions de la nouvelle doctrine, celle qui affirme la contraction des longueurs. L'autre proposition, qui a trait au ralentissement des phénomènes périodiques par l'effet de la vitesse, n'a été susceptible jusqu'à ce jour de démonstrations indirectes. Cependant, la conservation de la déviation des rayonnements lumineux conduit peut-être à une vérification directe.

Après une intervention de M. Sagnac, qui vient de distinguer entre la vitesse de l'énergie et celle des ondes, M. Einstein annonce que M. Einstein a une fois de plus exposé la deuxième proposition de la relativité restreinte et les contradictions qu'elle lui paraît impliquer.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance. — L. L.

L'élection des Enfants Rouges serait annulée

On sait qu'un scrutin de ballottage qui a eu lieu dimanche dans le quartier des Enfants-Rouges pour l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de M. Dussac, démissionnaire, M. Morellet, radical-socialiste, a été proclamé élu par 1.000 voix contre 1.000 de M. Pichon, républicain de gauche.

On faisait remarquer, hier, au ministère de l'Intérieur, que cette élection était entachée de nullité.

Le nombre des votants, d'après les feuilles d'émargement, avait été de 2.577, mais le nombre des enveloppes trouvées dans l'urne fut de 2.583. La jurisprudence voulait que les six bulletins trouvés en trop fussent retranchés au total. M. Morellet, démissionnaire, M. Morellet, radical-socialiste, a été proclamé élu par 1.000 voix contre 1.000 de M. Pichon, républicain de gauche.

On faisait remarquer, hier, au ministère de l'Intérieur, que cette élection était entachée de nullité.

En fait, M. Morellet a été élu au Conseil municipal jusqu'à ce que la double parité administrative soit établie.

Il a d'ailleurs pris séance hier à l'Hôtel de Ville où la bienvenue lui a été faite par M. César Gaire, président du Conseil municipal.

La crue de la Seine

D'après les nouvelles reçues des stations hydrographiques, la Seine courra atteindre les cotes de 2 m. 30 au pont d'Austerlitz et de 2 m. 35 à Bercy, d'ici jeudi. Hier matin, les cotes étaient de 1 m. 80 au pont d'Austerlitz et de 2 m. 25 à Bercy. On signale des gelées dans l'Yonne et la Saône.

LES VALEURS DU TRÉSOR

L'émission des Bons de la Défense Nationale au porteur, avec les primes attachées, malgré la baisse légère du taux d'intérêt, les avantages qu'elle offre au monde de placement, se confirme et si sûr, sont appréciés par l'épargne à leur juste valeur. On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale. Et ces dix milliards auraient été perdus si les billets de banque avaient été émis sans que les détenteurs eussent eu le droit de les échanger contre des Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

On attendait que les capitaux accumulés par les économies de chacun de nous puissent trouver dans l'industrie et dans l'agriculture un emploi plus fructueux encore, la prévoyance ne commandant l'écarter pas de la place, à cette importance, en l'honneur de la Défense Nationale dont le remboursement est assuré à une date choisie d'avance et dont les intérêts sont versés au moment même de la souscription ? On peut évaluer à près de dix milliards les intérêts perçus par l'épargne depuis le début des émissions de Bons de la Défense Nationale.

DERNIÈRE HEURE

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

APRÈS UN DISCOURS SUR LA CONFÉRENCE DE GÈNES M. LLOYD GEORGE OBTIENT UNE MAJORITÉ DE 300 VOIX

Mais tous les députés qui ont voté en faveur de la conférence sont loin d'être partisans de la coalition.

Les députés, 3 avril. — En se levant pour présenter sa résolution, M. Lloyd George est l'objet des vives acclamations d'une Chambre bondée.

— Le rapport, dit-il, a accepté la résolution telle que l'ont fait les rédacteurs.

— Si la résolution est repoussée, une autre démission devra résulter de la Grande-Bretagne à la conférence de Gènes.

M. Lloyd George déclare qu'aucune limitation nouvelle n'a été imposée, depuis Gènes, à la portée de la conférence de Gènes. La conférence de Gènes ne peut pas examiner convenablement la révision des traités existants, même en supposant que cela fut désirable. Lors des conversations de Boulogne, aucune nouvelle limite n'a été imposée aux discussions qui doivent avoir lieu à Gènes.

Les réparations

M. Lloyd George continue : — Les difficultés en Europe ont été, en grande partie, attribuées aux réparations exigées par les traités de 1919. La difficulté est donc en réalité au fait qu'il y a quelque chose à réparer. Modifier les traités de Versailles, ce n'est pas faire disparaître les réparations. Ce n'est que retarder le jour où elles devront être payées.

— Ce serait qu'en charger la France, la Belgique et la Grande-Bretagne et principalement la France. — Ce serait prendre le fardeau d'une population de 60 millions d'âmes sur qui pèse la responsabilité des dévastations pour le transfert de 30 millions de victimes de nos dévastations.

— Si l'Allemagne ne paie pas, ce sera la France et la Belgique qui devront payer. Il ne faut pas juger de la capacité financière de paiement de l'Allemagne par sa capacité actuelle, évidemment.

Toutefois, même si les considérations ne peuvent convenablement être jugées à Gènes comme elle devrait l'être. Mais la méconnaissance des traités est très distincte. Il est impossible que la France revienne aux devoirs qu'elle s'est acquis à cet égard d'avoir une solution en conformité avec les conditions de la paix.

Le Premier expose ensuite le rôle des grandes conférences internationales, indispensables selon lui.

— Si l'Allemagne ne paie pas, ce sera la France et la Belgique qui devront payer. Il ne faut pas juger de la capacité financière de paiement de l'Allemagne par sa capacité actuelle, évidemment.

Toutefois, même si les considérations ne peuvent convenablement être jugées à Gènes comme elle devrait l'être. Mais la méconnaissance des traités est très distincte. Il est impossible que la France revienne aux devoirs qu'elle s'est acquis à cet égard d'avoir une solution en conformité avec les conditions de la paix.

Le Premier expose ensuite le rôle des grandes conférences internationales, indispensables selon lui.

— Si l'Allemagne ne paie pas, ce sera la France et la Belgique qui devront payer. Il ne faut pas juger de la capacité financière de paiement de l'Allemagne par sa capacité actuelle, évidemment.

Toutefois, même si les considérations ne peuvent convenablement être jugées à Gènes comme elle devrait l'être. Mais la méconnaissance des traités est très distincte. Il est impossible que la France revienne aux devoirs qu'elle s'est acquis à cet égard d'avoir une solution en conformité avec les conditions de la paix.

Le Premier expose ensuite le rôle des grandes conférences internationales, indispensables selon lui.

— Si l'Allemagne ne paie pas, ce sera la France et la Belgique qui devront payer. Il ne faut pas juger de la capacité financière de paiement de l'Allemagne par sa capacité actuelle, évidemment.

Toutefois, même si les considérations ne peuvent convenablement être jugées à Gènes comme elle devrait l'être. Mais la méconnaissance des traités est très distincte. Il est impossible que la France revienne aux devoirs qu'elle s'est acquis à cet égard d'avoir une solution en conformité avec les conditions de la paix.

Le Premier expose ensuite le rôle des grandes conférences internationales, indispensables selon lui.

— Si l'Allemagne ne paie pas, ce sera la France et la Belgique qui devront payer. Il ne faut pas juger de la capacité financière de paiement de l'Allemagne par sa capacité actuelle, évidemment.

Toutefois, même si les considérations ne peuvent convenablement être jugées à Gènes comme elle devrait l'être. Mais la méconnaissance des traités est très distincte. Il est impossible que la France revienne aux devoirs qu'elle s'est acquis à cet égard d'avoir une solution en conformité avec les conditions de la paix.

Le Premier expose ensuite le rôle des grandes conférences internationales, indispensables selon lui.

— Si l'Allemagne ne paie pas, ce sera la France et la Belgique qui devront payer. Il ne faut pas juger de la capacité financière de paiement de l'Allemagne par sa capacité actuelle, évidemment.

Toutefois, même si les considérations ne peuvent convenablement être jugées à Gènes comme elle devrait l'être. Mais la méconnaissance des traités est très distincte. Il est impossible que la France revienne aux devoirs qu'elle s'est acquis à cet égard d'avoir une solution en conformité avec les conditions de la paix.

Le Premier expose ensuite le rôle des grandes conférences internationales, indispensables selon lui.

— Si l'Allemagne ne paie pas, ce sera la France et la Belgique qui devront payer. Il ne faut pas juger de la capacité financière de paiement de l'Allemagne par sa capacité actuelle, évidemment.

Toutefois, même si les considérations ne peuvent convenablement être jugées à Gènes comme elle devrait l'être. Mais la méconnaissance des traités est très distincte. Il est impossible que la France revienne aux devoirs qu'elle s'est acquis à cet égard d'avoir une solution en conformité avec les conditions de la paix.

Le Premier expose ensuite le rôle des grandes conférences internationales, indispensables selon lui.

— Si l'Allemagne ne paie pas, ce sera la France et la Belgique qui devront payer. Il ne faut pas juger de la capacité financière de paiement de l'Allemagne par sa capacité actuelle, évidemment.

Toutefois, même si les considérations ne peuvent convenablement être jugées à Gènes comme elle devrait l'être. Mais la méconnaissance des traités est très distincte. Il est impossible que la France revienne aux devoirs qu'elle s'est acquis à cet égard d'avoir une solution en conformité avec les conditions de la paix.

Le Premier expose ensuite le rôle des grandes conférences internationales, indispensables selon lui.

— Si l'Allemagne ne paie pas, ce sera la France et la Belgique qui devront payer. Il ne faut pas juger de la capacité financière de paiement de l'Allemagne par sa capacité actuelle, évidemment.

Toutefois, même si les considérations ne peuvent convenablement être jugées à Gènes comme elle devrait l'être. Mais la méconnaissance des traités est très distincte. Il est impossible que la France revienne aux devoirs qu'elle s'est acquis à cet égard d'avoir une solution en conformité avec les conditions de la paix.

Le Premier expose ensuite le rôle des grandes conférences internationales, indispensables selon lui.

— Si l'Allemagne ne paie pas, ce sera la France et la Belgique qui devront payer. Il ne faut pas juger de la capacité financière de paiement de l'Allemagne par sa capacité actuelle, évidemment.

Toutefois, même si les considérations ne peuvent convenablement être jugées à Gènes comme elle devrait l'être. Mais la méconnaissance des traités est très distincte. Il est impossible que la France revienne aux devoirs qu'elle s'est acquis à cet égard d'avoir une solution en conformité avec les conditions de la paix.

Présent à la question des échanges commerciaux, il déclare que la restauration du commerce international est pour la Grande-Bretagne un problème capital.

— L'Angleterre, dit-il, dépend du commerce dans une proportion de 30 0/10 à cet égard et en dépend d'autant plus que les autres pays du monde.

Les relations avec la Russie

Continuant son discours, M. Lloyd George déclare : — Sans doute la Russie ne peut pas payer immédiatement, mais elle ne peut pas faire, mais il faut qu'elle accepte la responsabilité, comme le font la France et la Grande-Bretagne. Il y a, en France, des millions de gens qui ont fait des sacrifices énormes. Il est impossible pour la France de continuer un traité qui a été fait par les gouvernements républicains de reconnaître les obligations d'honneur que nous avons tous les nations.

M. Lloyd George croit qu'un changement véritable s'est produit en Russie depuis quelque temps, et bien qu'elle ait vu l'accord commercial conclu avec Londres, on doit lui accorder une période de « noviciat », dont la durée dépendra uniquement de sa bonne volonté. Pendant ce « noviciat », des relations diplomatiques seront jusqu'à un certain point interrompues avec les soviets.

Après une allusion à la situation électorale de la coalition, le Premier conclut en proclamant la haute nécessité de la conférence de Gènes.

M. Clynes développe ensuite la motion travailliste de déference.

Le vote: 379 voix contre 84

Finalement, la Chambre des communes repousse, par 379 voix contre 84, la motion de déference du parti travailliste.

Dans les couloirs, les membres de la gauche et les membres de la droite s'accrochent à déclarer que le vote de confiance n'a pas une bien grande signification, parce que nombreux sont ceux qui ont voté pour la conférence et qui ne veulent pas pour la coalition de la majorité sous M. Lloyd George.

Le vote: 379 voix contre 84

Finalement, la Chambre des communes repousse, par 379 voix contre 84, la motion de déference du parti travailliste.

Dans les couloirs, les membres de la gauche et les membres de la droite s'accrochent à déclarer que le vote de confiance n'a pas une bien grande signification, parce que nombreux sont ceux qui ont voté pour la conférence et qui ne veulent pas pour la coalition de la majorité sous M. Lloyd George.

Le vote: 379 voix contre 84

Finalement, la Chambre des communes repousse, par 379 voix contre 84, la motion de déference du parti travailliste.

Dans les couloirs, les membres de la gauche et les membres de la droite s'accrochent à déclarer que le vote de confiance n'a pas une bien grande signification, parce que nombreux sont ceux qui ont voté pour la conférence et qui ne veulent pas pour la coalition de la majorité sous M. Lloyd George.

Le vote: 379 voix contre 84

Finalement, la Chambre des communes repousse, par 379 voix contre 84, la motion de déference du parti travailliste.

Dans les couloirs, les membres de la gauche et les membres de la droite s'accrochent à déclarer que le vote de confiance n'a pas une bien grande signification, parce que nombreux sont ceux qui ont voté pour la conférence et qui ne veulent pas pour la coalition de la majorité sous M. Lloyd George.

Le vote: 379 voix contre 84

Finalement, la Chambre des communes repousse, par 379 voix contre 84, la motion de déference du parti travailliste.

Dans les couloirs, les membres de la gauche et les membres de la droite s'accrochent à déclarer que le vote de confiance n'a pas une bien grande signification, parce que nombreux sont ceux qui ont voté pour la conférence et qui ne veulent pas pour la coalition de la majorité sous M. Lloyd George.

Le vote: 379 voix contre 84

Finalement, la Chambre des communes repousse, par 379 voix contre 84, la motion de déference du parti travailliste.

Dans les couloirs, les membres de la gauche et les membres de la droite s'accrochent à déclarer que le vote de confiance n'a pas une bien grande signification, parce que nombreux sont ceux qui ont voté pour la conférence et qui ne veulent pas pour la coalition de la majorité sous M. Lloyd George.

Le vote: 379 voix contre 84

Finalement, la Chambre des communes repousse, par 379 voix contre 84, la motion de déference du parti travailliste.

Dans les couloirs, les membres de la gauche et les membres de la droite s'accrochent à déclarer que le vote de confiance n'a pas une bien grande signification, parce que nombreux sont ceux qui ont voté pour la conférence et qui ne veulent pas pour la coalition de la majorité sous M. Lloyd George.

Le vote: 379 voix contre 84

Finalement, la Chambre des communes repousse, par 379 voix contre 84, la motion de déference du parti travailliste.

Dans les couloirs, les membres de la gauche et les membres de la droite s'accrochent à déclarer que le vote de confiance n'a pas une bien grande signification, parce que nombreux sont ceux qui ont voté pour la conférence et qui ne veulent pas pour la coalition de la majorité sous M. Lloyd George.

Le vote: 379 voix contre 84

Finalement, la Chambre des communes repousse, par 379 voix contre 84, la motion de déference du parti travailliste.

Dans les couloirs, les membres de la gauche et les membres de la droite s'accrochent à déclarer que le vote de confiance n'a pas une bien grande signification, parce que nombreux sont ceux qui ont voté pour la conférence et qui ne veulent pas pour la coalition de la majorité sous M. Lloyd George.

Le vote: 379 voix contre 84

Finalement, la Chambre des communes repousse, par 379 voix contre 84, la motion de déference du parti travailliste.

APRÈS LA MORT DE CHARLES IV

L'OPINION HONGROISE ET LA DISPARITION DU CHEF DE LA MAISON DE HABSBOURG

Un appel du roi d'Espagne en faveur de la veuve et des enfants du souverain défunt.

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BUDAPEST, 3 avril. — D'après des informations officielles, le parti gouvernemental et la majorité du peuple hongrois restent fidèles à la loi qui, l'an dernier, a déposé la déchéance des Habsbourg. En vertu de cette déchéance, le prince Otto n'a plus aucun droit juridique à la couronne. Cependant, les nationalistes veulent faire une tentative pour sauver la situation. Ils ont, à cet effet, convoqué une conférence qui s'est produite autour de la question royale. Les nationalistes veulent élever un nouveau drapeau au sujet du lieu où reposera la dépouille mortelle du roi Charles, qu'ils voudraient voir ramener, aux frais de la chapelle St. Stephen.

Quoi qu'il en soit des divergences d'opinion, tous les partis sont d'accord pour penser qu'après la mort de Charles IV disparaît tout espoir — du moins pour longtemps — de revoir la Hongrie dans ses anciennes frontières. — L. S.

Un généreux appel du roi d'Espagne

MADRID, 3 avril. — Le roi d'Espagne, profondément ému par la situation précaire dans laquelle se trouve l'empereur Charles, a adressé au pape le télégramme suivant :

« A Sa Sainteté le pape, comme digne des lauriers. Doucement impressionné par les circonstances qui ont accompagné la mort de l'empereur Charles, je me permets de vous adresser un appel en faveur de la veuve et de ses enfants. Les moyens financiers nécessaires à leur entretien sont très limités. Je vous prie de vouloir bien leur venir en aide. »

Le roi a déclaré que la cour d'Espagne prendrait le deuil pendant le temps maximum indiqué pour de tels événements.

A la commission des réparations

Les accords sur les livraisons en nature

La commission des réparations a achevé hier l'examen des divers accords relatifs aux livraisons en nature. Les accords franco-allemands, franco-belges, franco-néerlandais, franco-suédois, franco-suisse, franco-turcs, ont été examinés et approuvés. Les accords franco-allemands ont été examinés et approuvés.

Tous ces accords, y compris la partie relative aux réparations de charbon allemand, ont été finalement adoptés sans réserve. En particulier, l'approbation du projet Benelux est assurée, ainsi que les modifications dont M. Benelux a demandé l'acceptation à Berlin.

L'IRLANDE DIVISÉE

Les valeurs s'emparent d'un remorqueur

DUBLIN, 3 avril. — Mercredi dernier, un remorqueur du gouvernement qui subissait le port de l'Anson, pendant que le capitaine était à terre, deux hommes se sont emparés du remorqueur et ont tenté de le faire sauter. Les hommes ont été arrêtés et les remorqueurs se sont emparés du remorqueur.

Il y avait à bord de ce bateau 20.000 fusils de guerre et 2 millions de cartouches. On explique aujourd'hui qu'un groupe de partisans de M. de Valera, profitant de l'absence du capitaine, ont tenté de faire sauter le remorqueur. Les hommes ont été arrêtés et les remorqueurs se sont emparés du remorqueur.

Le débarquement des armes et des munitions ont lieu sans encombre. Tout fut chargé sur cent camions automobiles qui attendaient sur le quai.

Cette nouvelle a amené la consternation dans les milieux officiels.

Aux commémorations, M. Churchill, interrogé à ce sujet, a dit qu'il a donné des ordres très stricts au sujet des munitions qui seraient le remorqueur. Il a demandé seulement 400 fusils et 200.0

LE MONDE

B L O C - N O T E S

LES THEATRES

LA PRINCESSE MARY ET LORD LASCELLES A PARIS
Ainsi que nous l'avons annoncé, la princesse Mary et le vicomte de Lascelles sont arrivés à Paris, avant-hier soir, et ont été reçus à la gare par S. Ex. lord Hardinge, ambassadeur d'Angleterre. Quinze des amis de la princesse, dont son frère, ne sont pas venus, mais ont été représentés par un grand dîner servi dans son hôtel, rue de la Harpe, par lady Grand. Les hautes personnalités de l'aristocratie y sont conviées.

Le vicomte et la vicomtesse de Lascelles furent vus à leur hôtel, rue de la Harpe, où ils ont été reçus par le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco.

Le prince Mary doit consacrer ses matinées à se rendre chez nos grands couturiers en renom, qui ont été pour elle des modèles parfaits.

Donné mercredi, 11. A. A. le prince et la princesse Mary ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

LES COURS

La reine Marie de Roumanie est arrivée à Belgrade, avant-hier, à 17 heures, elle a été reçue à la gare par le roi Alexandre et les principaux dignitaires royaux, civils et militaires.

Le maire de Belgrade, M. Mitrovitch, a prononcé un discours de bienvenue et lui a offert le pain et le sel. Le roi, après son arrivée au palais, a dû paraître trois fois au balcon, salué par des acclamations enthousiastes.

La princesse Mary a été reçue à Belgrade par le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco.

CORPS DIPLOMATIQUE

M. H. C. Waller, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France, vient d'arriver à Vézou pour y faire une cure.

NAISSANCES

Mme Jean Simonet a mis au monde une fille : Manique.

FIANCEILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Nicole de Combarieu-Lachet avec M. J. A. Duvion, député de l'Inde, au Palais de la République, à Paris.

MARIAGES

M. et Mme de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, ont célébré le mariage de leur fille, Mlle de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

M. et Mme de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, ont célébré le mariage de leur fille, Mlle de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

DEUILS

On annonce le décès de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, à l'âge de 65 ans.

CECILES

On annonce le mariage de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

On annonce le mariage de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

On annonce le mariage de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

On annonce le mariage de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

On annonce le mariage de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

On annonce le mariage de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

On annonce le mariage de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

On annonce le mariage de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

On annonce le mariage de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

On annonce le mariage de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

On annonce le mariage de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

On annonce le mariage de M. de Saint-Georges, dans la villa d'été de Saint-Georges, avec M. de Saint-Georges.

HERITIER DE LA BARONNE SALOMON DE ROCHAS
Rochas, j'ai voulu me rendre compte de la légende qui a bien voulu me réserver dans son testament. Vous auriez pu m'accompagner, car vous êtes comme moi, comme tous les Français, habitant ou visiteurs de Paris, du beau jardin de l'hôtel en bordure de l'avenue de Friedland qui sera transformé en square public.

Je voulais juger de l'effet que produiront les beaux arbres et les pelouses devant la statue de Balzac. Je n'ai rien vu. Les murs qu'on abaisse sont trop hauts pour qu'on puisse imaginer la future perspective. Mais ma visite n'a pas été inutile, elle me permet de signaler aux services municipaux compétents qu'il ne doit pas être de travaux de nivellement pour s'adapter la statue de Balzac.

Nous avons planté à ciel ouvert nos statues comme si nous vivions sous le soleil de Grèce, et autre climat est inconcevable. Pauvre Balzac ! Son vêtement est plus vert que le vert de la nature. Et la statue de Balzac, qui est toute l'œuvre de la Comédie humaine, est de son côté toute l'œuvre de la Comédie humaine.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

ture et ne la lâchez pas d'une semelle... d'un tour de roue.

Ainsi fait le brave vaillan. La princesse sort, l'air ébahi, les photographes autour d'elle, le comte de Paris, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco.

Elle pendant que la princesse fait son choix parmi les délicats chefs-d'œuvre de la cuisine parisienne, nos deux photographes s'efforcent pour ne pas attirer l'attention. Quand ils voient le chef de cuisine de la maison de cuisine faire signe à la souffleur de se ranger le long du train, ils s'acharment, l'appellent à la main, mais les passants défilent que quelques hautes personnes d'élite à la queue leu-leu.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

Le comte de Paris, assisté de son fils, le prince de Monaco, et de son fils, le prince de Monaco, ont offert un grand dîner suivi de réception, en l'honneur de la princesse et de lord Lascelles.

renseigne rablé par un tube à son récepteur... de la vapeur d'eau est sous pression.

Vous-vous un « café express » ? Le patron prend quelques cuillères de café très finement moulu à la mouture, l'introduit dans la capsule, la reforme hermétiquement et fait agir le jet de vapeur qui traverse la poudre et vient soulever en gouttelettes aromatisées, à travers une sorte de grille, dans la tasse du client. Ainsi préparé, il faut bien en convenir, la liqueur qui manquait à Virgile et qu'on dirait Voltaire, est délicieuse, capiteuse. Son aroma, son équilibre, son charme, son plaisir.

A vrai dire, depuis longtemps, nos amis d'outre-monts, les Nations civilisées, et pratiquement le café ainsi préparé. Tous ceux qui ont visité Rome ont dû constater, dans les bars, les cafés, les restaurants, les hôtels, les délices, l'expresso, ce qu'on a baptisé chez nous le « café express ».

Au Grand Vatel

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

La vue des thés et dîners du Grand Vatel, 27, rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte, grand hôtel de la rue Saint-Hippolyte.

LES PREMIERES

THEATRE DES VARIETES : La Belle Anversine, comédie en trois actes, de MM. Maurice Donnay et André Rivière.

On s'est dit que la Belle Anversine, c'est, vous le savez, une pièce de l'espèce à plus savoureuse. Et c'est, dans la nouvelle comédie de MM. Maurice Donnay et André Rivière, le sursis, qu'à Paris l'on a donné un riche et vieux baron Monseigneur, catholique dans le monde de la fin, à cause de ses largesses. Monseigneur a fait construire et meubler à l'instigation de Mlle Monseigneur, avec qui il est lié depuis peu, un luxueux hôtel. Il doit donner un grand dîner pour rendre la cérémonie officielle. Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

Le dîner, au dernier moment, on l'a retardé, on l'a retardé, on l'a retardé.

dans l'après-midi de demain et pour ne pas lui imposer un surcroît de fatigue, Mme Coma Laperrière, d'abord avec M. Charles Méré, remet à lundi soir la répétition générale de la Femme moquée.

PETITES NOUVELLES
— C'est M. André Monseigneur qui, après la partition de l'opéra pour laquelle M. Charles Méré s'était assuré la collaboration du compositeur Jean Gély.

Le spectacle de la Belle Anversine, au théâtre des Variétés, sera réglé par M. Monseigneur.

AD GYMNASIE : Après-demain, jeudi, matinée du Voleur, avec Mme Simon et toute la magnifique interprétation du soir.

LA POTINIERE : On a vu, samedi 27, dans le spectacle de la Potinière, M. Charles Méré, M. Charles Méré, M. Charles Méré.

ALEXANDRA BALACHOVA partira prochainement pour l'Amérique, elle ira à New York, à New York, à New York.

A LA CIGALE : La nouvelle revue de Max Eddy, « VA L'ADRE A GENES », sera donnée à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

MISS CAMPTON - MILTON : Les deux comédiennes, Miss Campton et Milton, ont été reçues à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

MARY PICKFORD : Mary Pickford, la grande comédienne, a été reçue à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

LE PETIT LORD FAUNTLEROY : Le petit Lord Fauntleroy, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

AU VAUDEVILLE : Au Vaudeville, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

MADELINE-CINEMA CHRISTUS : Madeline-Cinema Christus, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

PROGRAMME DES SPECTACLES : Le programme des spectacles, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

LES SPECTACLES : Les spectacles, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

LES SPECTACLES : Les spectacles, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

LES SPECTACLES : Les spectacles, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

LES SPECTACLES : Les spectacles, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

LES SPECTACLES : Les spectacles, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

LES SPECTACLES : Les spectacles, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

LES SPECTACLES : Les spectacles, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

LES SPECTACLES : Les spectacles, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

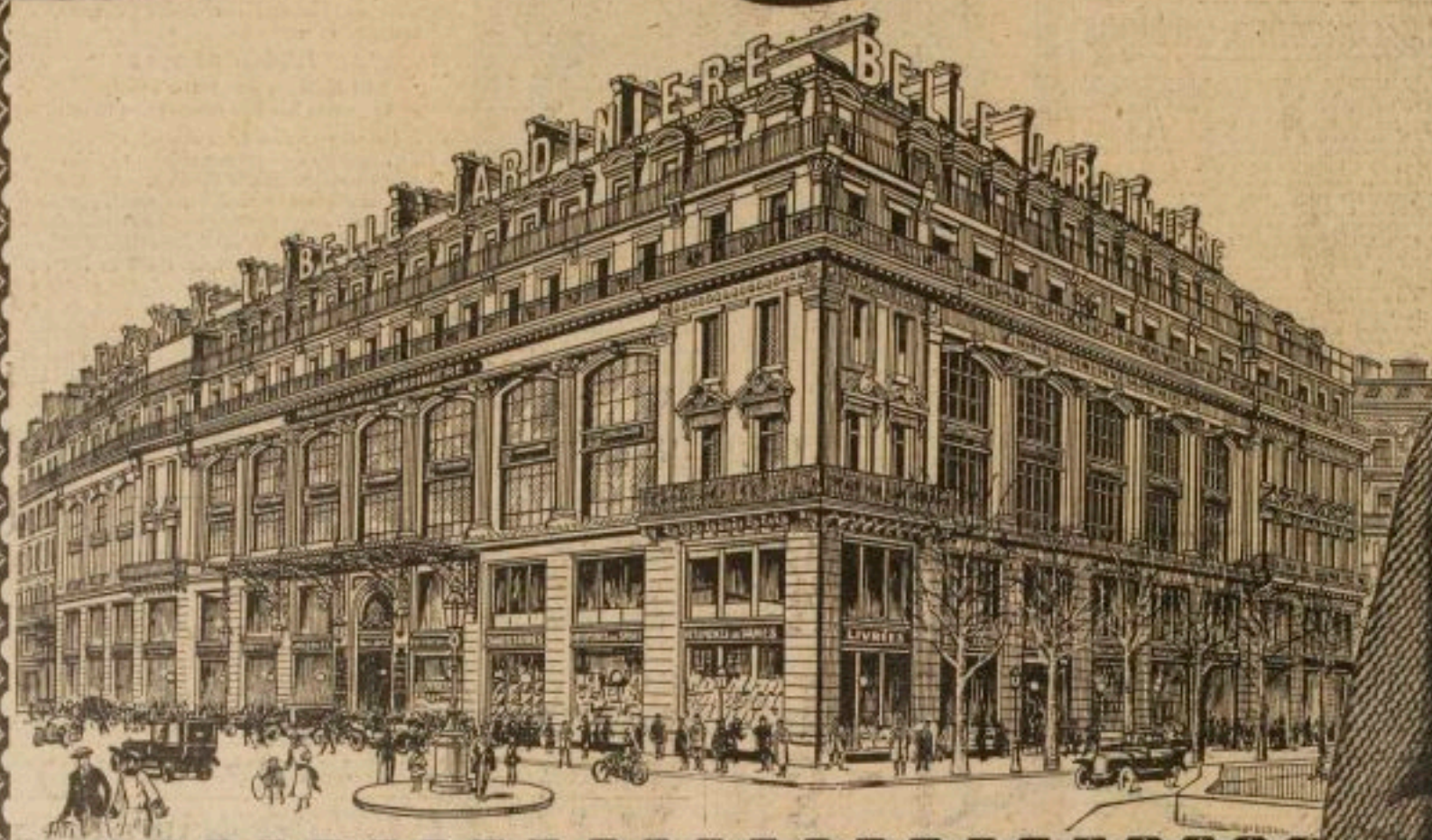
LES SPECTACLES : Les spectacles, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

LES SPECTACLES : Les spectacles, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

LES SPECTACLES : Les spectacles, le grand succès, a été reçu à la Cigale, à la Cigale, à la Cigale.

BELLE JARDINIÈRE

LA PLUS GRANDE MAISON DE VÊTEMENTS du monde entier



Maison Principale: 2 Rue du Pont-Neuf. Paris.

Bonneterie
Chemises
Chaussures
Chapellerie
Parfumerie
Cravates
Cannes
Parapluies
Gants
Maroquinerie
Articles de Voyage
Linge de Maison
Magistrature,
Ecclésiastiques
Vêtements
de Travail
et Tout
ce qui concerne le
trousseau de l'Homme
et de l'Enfant

VÊTEMENTS
confectionnés et sur mesure
pour
HOMMES - DAMES
ENFANTS - FILLETTES
GRANDE EXPOSITION
du Samedi 1^{er}
au Samedi
15 Avril



Envoi franco sur demande du catalogue
Feuille de mesures et échantillons

SEULES SUCCURSALES : PARIS - 1 Place Clichy -
LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, NANCY, ANGERS
Sous-Vêtements Hygiéniques du Docteur Rasurel